



## **Compte-rendu de la CAPL 2 du 06 mars 2012 (Catégorie B)**

Cette Capl étudiait l'affectation locale des agents de catégorie B de la filière gestion publique au 01/04/2012.

En liminaire, la CGT finances Publiques 95 a déclaré sa ferme opposition aux suppressions d'emplois ainsi qu'au non remplacement de 2 départs à la retraite sur 3.

Avec 39 suppressions d'emplois cette année dans notre Département, il est évident que les réponses apportées aux demandes de mutations intra départementales ne sont pas satisfaisantes.

La CGT Finances Publiques a dénoncé également les conditions de travail de plus en plus dégradées dans le réseau.

### ***Affectation des agents mutés ou réintégrés dans le 95 au 1er avril 2012***

- Au 1er avril 2012:

- M . VAILLANT de Pontoise CH à Bezons.
- Mme JOUBARD du service DFT-CDC à la trésorerie de Cergy Collectivités.
- Mme CORBEL de Cergy collectivités à la DDFiP (PGP – service CDC-DFT).

- Au 1er septembre 2012:

- M. SELLIER d'Ezanville à l'ERD ;
- Mme DEPOORTER au PRS.

Sur 17 demandes intra départementales, seules 5 ont donc obtenu satisfaction. Les 12 autres constituent le stock pour le prochain mouvement. A noter que sur 3 demandes de départs de la trésorerie d'Ezanville, seule une a été satisfaite avec un report d'installation au 1er septembre. La raison invoquée par la Direction est de ne pas « déstabiliser le poste ».

***Pour la CGT Finances Publiques, nous constatons une nouvelle fois que la politique dogmatique des suppressions d'emplois a des conséquences graves sur la vie des agents puisqu'elle remet en cause leur droit à mutations.***

*Affectation des agents mutés ou réintégrés dans le 95 au 1er avril 2012*

<b>Nom de l'agent</b>	<b>Affectation</b>
BAUDOUIN Audrey	L'Isle Adam (choix n°2)
BROSSE Caroline	Ezanville (choix n°14)
DAIJARDIN Yvette	Beauchamp Taverny (choix n°3)
FARI Isabelle	DDFIP – PGP (choix n°1)
ISAAC Christine	L'Isle Adam (choix n°4)
LARUELLE Cécile	Argenteuil municipale (choix n°9)
MAY Loubna	DDFIP – PGF (choix n°2)
RICHARD Anne	Louvres (choix n°1)

Lors de cette CAPL et concernant les agents arrivant dans le Département, la CGT Finances Publiques 95 a alerté la Direction sur le déroulement tardif de cette CAP, ce qui laisse trop peu de temps aux agents concernés pour l'organisation de la recherche d'un logement, voire des inscriptions scolaires.

*A la demande de la CGT, la direction s'est engagée à étudier avec bienveillance des éventuelles demandes de report d'installation et d'en informer les OS.*

Nos élus ont également exigé que les règles d'affectation des agents soient clairement définies pour les futures CAPL. En effet, le bon respect des règles ne peut aller que dans le sens d'une meilleure équité entre agents.

Détail du vote pour l'approbation du mouvement :

Contre : La CGT

Contre : Le SNUI

Pour: FO

*La CGT Finances Publiques 95 a voté contre ce mouvement dès lors qu'un tiers des demandes n'a pas été satisfait et que les agents n'ont pas à être pénalisés par cette politique dogmatique de suppression d'emplois.*

*Tous les agents concernés par ce mouvement ont été avertis par la CGT Finances Publiques des résultats.*

*En cas de difficulté dans votre recherche de logement, n'hésitez pas à prendre contact avec vos élus CGT qui appuieront votre demande auprès de la direction.*